

## SUÈDE—Fin

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Edmonton (Alb.)..... (11121, 63e rue. Téléphone: 791553)	Vice-Consul.....	*M. O. S. Franzén.
Halifax (N.-É.)..... (71-73, rue Upper Water. Téléphone 3-6111)	Consul.....	*M. W. O. Barnstead.
Montréal (P.Q.)..... (1511, rue Bishop. Télé- phone Avenue 8-7145)	Consul en charge du consulat- général.....	M. Olof Ripa (absent).
	Vice-Consul.....	M. C. E. Westberg.
	Délégué commercial.....	M. Tore S. Hasselgren.
Newcastle (N.-B.)..... (a/s J. D. Creaghan Co. Ltd. Téléphone 11)	Vice-Consul.....	*M. D. S. Creaghan.
Port-Arthur (Ont.)..... (315, rue Wolseley. Téléphone 5-9192)	Vice-Consul.....	.....
Prince-Rupert (C.-B.)..... (Case postale 70)	Consul.....	.....
Québec (P.Q.)..... (255, boul. St-Sacremnt. Case postale 340. Télé- phone LAfontaine 7-2591)	Vice-Consul.....	*M. C. G. Dunn.
Saint-Jean (N.-B.)..... (22, rue King. Téléphone ROthesay 3-2613)	Vice-Consul.....	*M. L. L. Harrison.
Saint-Jean (Terre-Neuve).. (23, est rue Water. Téléphone 2073)	Consul.....	*M. J. E. Hickey.
Toronto 5 (Ont.)..... (1057, rue Bay. Télé- phone WA 1-5327)	Consul.....	*M. N. F. A. P. Kallin.
Vancouver (C.-B.)..... 914-207, rue West Hastings. Téléphone Marine 6743)	Consul.....	*M. K. A. Ståhl.
	Vice-Consul et Délégué commer- cial.....	M. K. R. K. Domellöf.
Winnipeg 2 (Man.)..... (470, rue Main. Téléphone Whitehall 3-5613)	Consul.....	*M. A. A. Anderson.

## SUISSE

<i>Lieu</i>	<i>Désignation</i>	<i>Nom</i>
Ottawa 2 (Ont.)..... (5, avenue Marlborough. Téléphone CE 5-1837, CE 5-1838)	Ambassadeur <sup>1</sup> .....	Son Excellence M. le D <sup>r</sup> Victor Nef.
	Conseiller.....	M. le Dr Jean Widmer.
	Troisième secrétaire.....	M. Charles H. Steinhäuslin.
	Attaché militaire et de l'Air....	M. le lieutenant-colonel Werner Koch (absent).
	Attaché militaire et de l'Air adjoint.....	M. le capitaine Gilbert Aellen (absent).
Montréal (P.Q.)..... 1572, rue McGregor. Télé- phone Wilbank 7181-2)	Consul Général.....	M. le Dr. Frédéric J. Kaestli.
	Vice-Consul.....	M. Charles Truninger.

\* Les employés consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont indiqués par un astérisque.

<sup>1</sup> Représentant les intérêts de la principauté de Liechtenstein.